

L'essentiel du conseil municipal du 12 avril 2022



Mise à disposition d'un logement en soutien à la population ukrainienne (Adopté à l'unanimité)

Interview de Martine Jarousse, 5^e adjointe et Nathalie Rollat, conseillère municipale, toutes deux déléguées à l'action sociale

- Comment est-ce que la commune a pris la décision de mettre un logement à disposition ?

En ouverture du conseil municipal du 1^{er} mars, Michel a lancé un appel au soutien et à la solidarité au peuple ukrainien, dont le CCAS s'est fait immédiatement le relais opérationnel. Dans le même temps, les agents communaux travaillent depuis 1 mois à réhabiliter un appartement rue de la Barge et nous avons jugé qu'il serait parfait pour accueillir une famille de réfugiés ukrainiens, au lieu de le remettre sur le marché de l'immobilier classique. Bien sûr c'est une petite partie seulement du dispositif de soutien, mais, pour nous, élus, il est important d'être solidaire compte tenu des événements qui ont lieu.

- Comment seront accueillies les familles à Pélussin ?

En plus du logement communal, des associations et des habitants volontaires de Pélussin se sont organisés pour mettre en place un dispositif d'accueil. D'abord par l'hébergement de réfugiés en partageant des logements mais aussi en apportant un soutien matériel et humain aux familles grâce aux associations impliquées. Tout est mis en place pour assurer le meilleur accueil et accompagnement aux familles qui arriveront à Pélussin.

C'est un engagement important et à la durée incertaine compte tenu du conflit en cours. C'est pourquoi je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui vont s'investir pour rendre un peu moins pénible cette période pour les familles réfugiées.



Adoption du budget 2022

(Adopté à 18 voix pour et 7 abstentions)

Interview de Stéphane Tarin, 6^e adjoint délégué aux finances et au patrimoine, et Jean-Charles Valentin, conseiller municipal délégué aux finances

- Quelles sont les particularités du budget 2022 ?

Les investissements prévus cette année sont nettement plus importants que les années précédentes. La moitié sont des acquisitions immobilières. Il s'agit de l'ancien hôtel le Cottage pour la future maison de santé, l'ancienne école Saint-Charles et le terrain dit ZAC Notre Dame situé en contrebas de l'hôtel de ville.

Les investissements doivent être financés par un emprunt qui engage la commune sur plusieurs années. Nous avons construit ce budget en pensant au prochain mandat car il est primordial que les finances soient saines en 2026.

- Le budget adopté par le conseil municipal est définitif ?

Le budget adopté est « primitif » car qui peut affirmer que les contraintes d'aujourd'hui sont celles de demain ? C'est pourquoi nous nous engageons à être très vigilants sur nos dépenses de fonctionne-

ment : il nous faut anticiper l'augmentation du coût des énergies, impossible à estimer aujourd'hui. Un budget est vivant et son application est soumise aux incertitudes et aux surprises du quotidien !

- Plusieurs budgets sont votés, pourquoi ?

En effet, nous avons cinq budgets différents. Le plus important est le budget principal qui prend en compte la quasi-totalité des dépenses et recettes de la commune à l'exception de certains secteurs qui correspondent aux budgets annexes. Il y a quatre budgets annexes : forêt, assainissement, maison de santé et vente de chaleur. Chacun de ces budgets est voté indépendamment des autres.

Les délibérations en bref...

Une nouvelle conseillère municipale

Le conseil remercie l'investissement de Carole MEILLASSON pour la liste « La Belle Démocratie » qui présente sa démission, Brigitte GARDE rejoint donc le conseil municipal en remplacement.

Adhésion de la commune à l'Agence France Locale — (Adopté à l'unanimité)

Pour mener à bien les investissements, la commune adhère à l'AFL, banque publique créée en 2013, par et pour les collectivités, qui en sont les seules actionnaires.

Élection des élus pour représenter la commune dans les organismes extérieurs — (Adopté à l'unanimité)

Suite à la réorganisation fonctionnelle des élus, la représentation de la commune de Pélussin dans les instances extérieures (CCPR, SPL, conseil d'école et collègues, PNR du Pilat...) est mise à jour.

Demande de subvention pour le programme végétal local — (Adopté à 22 voix pour et 2 abstentions)

La Région apporte une aide financière pour le déploiement de chantiers avec des végétaux locaux certifiés. Pour mettre en œuvre la gestion différenciée des espaces, Pélussin demande cette subvention en plus de l'accompagnement proposé par le Parc Naturel Régional du Pilat dans le développement du végétal local.

Avenant 22 à la convention avec l'association Anima pour la stérilisation des chats — (Adopté à l'unanimité)

La commune approuve le renouvellement de la convention avec ANIMA pour la stérilisation des chats errants. Cette convention est renouvelée par avenant pour 2022.

Contrat de fourrière animale avec la SPA de Brignais — (Adopté à 24 voix pour et 1 voix contre)

La commune conventionne avec la SPA de Brignais pour le service de la fourrière animale à un coût de 0,8€/habitant/an.

Coût de la scolarité pour les enfants extérieurs de la commune — (Adopté à l'unanimité)

La commune sollicite le remboursement de la scolarité des élèves extérieurs à la commune. Aussi il est nécessaire de mettre à jour le coût de la scolarité pour 2022 soit environ 460€ en élémentaire et 1300 € en maternelle.

Contrat d'association avec l'école privée Saint Jean — (Adopté à l'unanimité)

Dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée Saint Jean, la commune accorde une aide financière forfaitaire par élève qui découle du montant de la scolarité des enfants en maternelle et primaire.

Modification du tableau des effectifs de la commune — (Adopté à l'unanimité)

La répartition des heures entre les ATSEM est équilibrée pour maintenir l'attractivité du poste (métier en tension). Il est également procédé à l'augmentation du temps de travail du personnel périscolaire/entretien du fait de l'agrandissement de la cantine (près de 200 enfants/jour).

Recrutement de contrats aidés pour le centre technique — (Adopté à l'unanimité)

En attendant l'arrivée des dernières recrues au centre technique, la commune souhaite faire appel à 2 personnels en difficulté d'insertion via les contrats aidés initiés par l'État.

Questions diverses

- **Participation citoyenne : Venez Pélussiner ! retour sur l'atelier de la veille et annonce de celui du lendemain. Rappel de l'évènement du 14 mai (RDV à 9H30 au cinéma, puis marche jusqu'au parc Gaston Baty).**
- **Plan paysage et stratégie d'adaptation au changement climatique du Parc**
- **Plan d'actions projet Poliniz'acteurs.**
- **Appel à projet jardins de Saint-Charles (plus que quelques jours pour candidater !).**
- **Compte rendu des conseils communautaire de la CCPR du 24 et 31 mars**
- **81 % de participation aux élections présidentielles à Pélussin : remerciements aux élus, habitants et agents**
- **Invitation des élus à la réunion du personnel le 13 avril**

Prochain conseil municipal le 13 mai 2022